

Réponse managériale - Evaluation des interventions d'ECMS dans l'enseignement obligatoire en FWB 2018

Réf. : DRIS, Etude d'impact : perception des enseignant-e-s quant à l'impact des interventions d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) dans l'enseignement obligatoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Rapport final, septembre 2018.

Cette réponse managériale reflète les points de vue des ONG membres d'ACODEV et d'Annoncer la Couleur pour les recommandations « A l'adresse des acteurs ECMS » et « A l'adresse d'ACODEV et d'ALC ».

Cette réponse reflète par ailleurs les points de vue de la DGD pour les recommandations « A l'adresse de la DGD ».

La réponse managériale sur les « recommandations adressées au Comité transversal » ne fait pas partie de ce document étant donné qu'il y a report du débat sur ces recommandations à une réunion du comité transversal en 2019.

Commentaires généraux

Les constats qui ressortent de cette évaluation sont très positifs, donc très encourageants pour les acteurs de l'ECMS. Cette évaluation démontre que les enseignant-e-s interviewé-e-s qui ont eu recours aux interventions d'ECMS en sont satisfait-e-s à très satisfait-e-s et que, de leur point de vue, elles contribuent à renforcer différents types de compétences ECMS sur leurs élèves. Cela renforce aussi les enseignant-e-s dans leur métier qui est notamment de favoriser l'acquisition par leurs élèves des compétences d'Education à la Philosophie et Citoyenneté fixées par l'enseignement francophone.

Cette étude est utile en termes de « reddition des comptes » et prouve que les moyens investis (humains, financiers, etc.) produisent de l'impact. L'étude est par contre moins orientée sur « l'apprentissage » et les recommandations pour améliorer les stratégies d'intervention des acteurs ECMS restent parfois très générales. Il est dès lors souvent difficile pour les acteurs de savoir concrètement comment s'en saisir.

A l'adresse des acteurs ECMS

Recommandation n° 1 :

Tenant compte des compétences du référentiel ECMS à rencontrer et afin d'améliorer encore la qualité des interventions d'ECMS et les effets qu'elles peuvent produire, il est recommandé :

a. d'apporter une attention accrue au soutien, à la formation, à l'encadrement des personnes chargées de l'animation en ECMS (en particulier

le personnel bénévole) ;

b. d'améliorer l'impact sur l'acquisition par l'élève de sa compétence à se construire un esprit critique en étant attentif à mettre en avant de façon plus explicite la diversité des points de vue dans la présentation d'une problématique ;

c. d'améliorer l'impact sur les compétences qui, selon l'étude, sont jusqu'ici moins impactées par l'ECMS (meilleure connaissance de soi, connaissance de ses droits et devoirs, etc.) en adoptant une approche plus centrée sur l'élève, sur les retombées que les contenus des interventions d'ECMS peuvent avoir de manière plus explicite pour l'élève dans la construction de sa stature de citoyen ;

d. d'être attentif aux risques induits par les interventions de courte durée (risque de renforcer les stéréotypes et de susciter alors une attitude défaitiste), par l'utilisation d'outils pédagogiques tels que les jeux (risque de se prendre au jeu et de passer à côté du contenu ; ou bien risque de démotivation en étant obligé de défendre des positions éthiquement indéfendables) et par le développement de certaines activités extra-scolaires (risque de dualisation du groupe classe à cause du coût de l'activité) ;

e. de tenir compte du fait que quand les interventions d'ECMS ont lieu en début d'année scolaire, cela renforce la possibilité éventuelle pour l'enseignant-e de développer une meilleure cohésion de groupe en classe et de travailler plus facilement avec des collègues (effet tache d'huile) ;

f. d'apporter en permanence une attention accrue à l'adaptation au contexte, au profil de l'établissement, au niveau scolaire ;

g. d'accorder davantage d'attention à une approche de l'établissement scolaire dans sa globalité ;

h. de poursuivre la diversification et l'adaptabilité des outils pédagogiques utilisés ;

i. de prendre connaissance et d'éventuellement exploiter plus systématiquement les outils réalisés par les autres acteurs (producteurs de films, réalisateurs de pièces de théâtre, etc.) qui sont subventionnés par la DGD sur d'autres lignes budgétaires.

Management response :

- a) Les acteurs de l'ECMS partagent l'importance d'un bon encadrement et formation du personnel chargé de l'animation (permanent, bénévole ou autre). Ils forment leur personnel à l'amont (via des formations dans ou hors secteur, des mises en situation, etc.) mais ce qui importe également, c'est le suivi de la qualité de ce qui se fait sur le terrain (coaching, enquête de satisfaction, etc.). Les acteurs ECMS continueront à soigner ces deux étapes de formation/apprentissage et à réfléchir aux améliorations possibles quand nécessaire. Un point d'attention pourrait être la systématisation des méthodes d'animation par chaque acteur ECMS afin que chaque personne chargée de faire une intervention en son nom puisse en disposer.
- b) Faire une démarche d'ECMS en milieu scolaire favorise le développement de l'esprit critique des élèves en dénonçant les mécanismes complexes à la source des injustices mondiales et en allant à contre-courant d'une pensée ou d'un système dominant et cela, toujours dans le souci de faire réfléchir les élèves et leur permettre de construire librement leur propre opinion. Il importe que l'acteur ECMS qui intervient en milieu scolaire prévoit du temps dans son dispositif pour expliciter, ne fut-ce que brièvement, la pensée dominante à laquelle il s'oppose.

Les enseignant-e-s sont les premiers responsables de veiller à la diversité de points de vue. Les acteurs extérieurs à l'école jouent aussi en partie

ce rôle mais il n'est pas toujours aisé pour eux (en raison des contraintes de temps notamment) de pouvoir présenter une diversité de points de vue : une intervention de courte durée offre un éclairage et permet d'ouvrir les yeux sur un point de vue, une thématique mais ne permet pas toujours d'ouvrir le débat sur les différents points de vue. L'enseignant-e joue donc un rôle clé dans la présentation de différents points de vue, en amont ou en aval de l'intervention. Ceci est à bien clarifier dans le dialogue entre l'acteur extérieur et l'enseignant-e en préparation de l'intervention.

- c) Améliorer l'impact de l'ECMS sur les compétences « mieux se connaître soi-même », « connaître ses droits et ses devoirs » et adopter une approche plus centrée sur l'élève :
- il est tout d'abord à noter que les interventions d'ECMS ont dans leur ensemble un impact significatif sur les 7 groupes de compétences « ECMS » évaluées par l'étude d'impact et leurs « sous-compétences », dont les deux mentionnées dans cette recommandation. Il est normal que certaines compétences soient moins impactées que d'autres.
 - il est rare de trouver des modes d'intervention qui permettent de travailler ensemble des compétences simultanément et quand c'est le cas, elles supposent généralement un travail à long terme et une intervention structurelle de l'école.
 - les compétences « meilleure connaissance de soi », « connaissance de ses droits et devoirs » ne relèvent pas uniquement de l'ECMS mais également d'autres types d'éducation. Si les acteurs souhaitent augmenter davantage l'impact sur les compétences, ils peuvent s'intéresser aux méthodes/résultats atteints par d'autres types d'éducation (dont l'éducation civique) qui travaillent davantage cet angle de l'éducation à la citoyenneté (ex. ateliers philo réalisés dans les classes). Même si l'ECMS pourrait participer dans une plus grande mesure à l'acquisition de ces compétences, il faut avoir à l'esprit que d'autres acteurs y participent déjà davantage et de manière plus spécifique (ex. ASBL Jeunes et Citoyens ; Seve, etc.). Le fait qu'elles ne soient pas acquises via l'ECMS n'implique pas qu'elles ne soient pas du tout acquises. Si l'ECMS veut y contribuer davantage, il reste important que cela ne dérive pas au niveau ECMS vers une éducation civique pure.
 - les acteurs de l'ECMS s'accordent sur l'importance que l'approche soit centrée sur l'élève et de penser le contenu des interventions en fonction de ce public cible : qu'est-ce qui est possible pour les élèves, concrètement, de faire dans leur quotidien et/ou dans leur vie future pour répondre aux enjeux mondiaux ?
- d) Les acteurs de l'ECMS sont d'accord d'être attentifs aux risques qui pourraient se présenter dans certaines interventions. Ils soulignent toutefois que les interventions de courte durée sont généralement englobées dans une démarche plus large de l'enseignant-e ou de l'école qui prépare les élèves en amont et travaille en aval de l'intervention. Elles sont souvent aussi la porte d'entrée pour une intervention plus récurrente ou de long terme dans l'école. Quant aux jeux, ils sont des ressources pédagogiques qui restent efficaces et très appréciés du monde scolaire de par leur côté ludique et interactif. Les acteurs resteront attentifs aux mises en situation qui peuvent susciter un malaise du public.
- e) Le fait de démarrer l'activité en début d'année peut présenter des aspects positifs. Les acteurs de l'ECMS peuvent soigner leur communication

vis-à-vis du monde scolaire pour se montrer disponibles en début d'année scolaire mais le calendrier ne dépend pas d'eux.

- f) Accord avec cela. L'adaptation au contexte et au profil d'établissement se fait à travers le dialogue entre les enseignant-e-s et l'ONG (sur les objectifs poursuivis, les attentes, la dynamique de l'école, la situation des élèves, les projets en cours, les ONG avec qui elle collabore, etc.). La typologie des établissements scolaires réalisée dans le cadre de l'étude commandité par ALC (*L'ECM dans les écoles secondaires de la FWB*, 2014) pourrait être utile à partager auprès de l'ensemble des acteurs ECMS comme outil d'analyse de contexte.
- g) L'approche de l'établissement dans sa globalité permet des effets transversaux intéressants mais qui ne se fait pas de manière aisée. Elle nécessite un partenariat plus structurel avec l'école et donc un travail avec la direction. Les directions ne sont pas faciles à aborder car elles sont d'abord centrées sur la gestion administrative de l'école et sur-sollicitées, ont peu de temps à accorder aux acteurs extérieurs. Elles peuvent être, selon les cas, des facteurs facilitants ou des freins à une démarche globale ou structurelle.

Les plans de pilotage, où la thématique « Promotion de la citoyenneté, de la santé, de l'éducation aux médias, de l'environnement et du développement durable » doit être prise en compte dans les stratégies et actions des établissements, est une fenêtre d'opportunité qui s'ouvre au sein des écoles pour développer une stratégie globale en matière de citoyenneté. Il est prévu une implication potentielle d'acteurs extérieurs à l'école dans le cadre de la réalisation des plans de pilotage. Pour les acteurs ECMS, le phasage n'est pas encore clair ni les modalités de leur éventuelle implication et de contact avec les écoles. Les acteurs ECMS solliciteront le comité transversal en 2019 pour clarifier ces aspects et voir dans quelle mesure ils pourront appuyer les écoles en la matière dès qu'il y a convergence entre les besoins de celles-ci et les objectifs de l'ECMS.

- h) Les acteurs ECMS partagent la préoccupation de poursuivre la diversification et l'adaptabilité des outils pédagogiques aux différents contextes et profils d'établissements, ce qui nécessite toutefois des moyens (financiers, RH) en suffisance.
- i) Les acteurs ECMS marquent un intérêt à prendre davantage connaissance des outils réalisés par les autres acteurs (producteurs de films, réalisateurs de pièces de théâtre, etc.) subventionnés par la DGD sur d'autres lignes budgétaires. Exploiter plus systématiquement ces outils se décide toutefois au cas/cas. Les espaces de concertation communs tels que WIKI CM, les réunions du GPS ECMS Monde scolaire, la Rentrée des classes ECMS, etc. sont des opportunités pour accroître la connaissance mutuelle entre les différents acteurs.
- j) La DGD mettra à disposition des fédérations une liste des projets audio-visuels sélectionnés chaque année. La DGD fera des démarches pour faire connaître au secteur les productions audio-visuelles déjà financées et finalisées et reste ouverte à d'autres propositions du secteur allant dans ce sens.

Recommandation n° 2 :

Afin de renforcer l'intérêt et la capacité des enseignant-e-s à intervenir dans le secteur de l'ECMS, il est recommandé de porter une attention accrue et de **renforcer encore l'offre destinée aux enseignant-e-s en matière d'ECMS (encadrement, coaching, soutien).**

Management response :

ALC et plusieurs ONG francophones travaillent d'ores et déjà activement sur la 2^{ème} ligne (enseignant-e-s) et commencent aussi mais dans une moindre mesure à investir également la 3^{ème} ligne (professeur-e-s de futurs enseignant-e-s). Ce travail prend des formes diverses et consiste en l'organisation de formations destinées aux enseignant-e-s ; de coaching individualisés, d'accompagnements d'équipes dans le cadre d'un projet d'école, etc. La question de la clarification des rôles entre les ONG et ALC se poursuit, notamment dans le cadre de la formulation du futur programme ALC dont notamment :

- rechercher une bonne articulation et complémentarité entre les ONG et ALC sur le travail qui se fait actuellement en 2^{ème} et 3^{ème} ligne et développer un travail commun par rapport à ce qui aurait besoin d'être renforcé ;
- renforcer les pratiques (gestion de connaissances) pour que de nouveaux acteurs élargissent leur champ d'action et deviennent actifs eux aussi sur les 2^{ème} et 3^{ème} lignes ;
- faciliter la reconnaissance des formations destinées aux enseignant-e-es des ONG à l'IFC et autres réseaux d'enseignement (ALC pourrait jouer un rôle de facilitateur).
- poursuivre les dynamiques existantes entre le secteur ONG et ALC pour promouvoir de manière coordonnée l'offre destinée aux enseignant-e-s ;
- mener un plaidoyer concerté pour l'ancrage de l'ECMS dans la formation initiale des enseignant-e-s.

Les réformes de l'enseignement (Pacte d'Excellence) et Réforme de la formation initiale des enseignant-e-s sont une opportunité pour ancrer davantage l'ECMS au niveau structurel.

La manière de renforcer un travail sur la 2^{ème} et la 3^{ème} ligne est un enjeu pris en considération par les acteurs de l'ECMS. Cela passe notamment au niveau collectif par le dialogue engrangé avec ALC en vue d'une bonne articulation sur ces deux niveaux d'enseignement (voir plus haut) mais aussi par des temps de réflexion et d'échanges collectifs entre ONG sur la manière dont elles peuvent renforcer leur travail sur ce niveau d'enseignement (via les travaux du GPS ECMS monde scolaire notamment et CSC Nord). Le travail vis-à-vis des (futur-e-s) enseignant-e-s exige toutefois d'y affecter du temps et des ressources humaines conséquentes. Si on veut renforcer l'offre et la couverture en 2^{ème} et 3^{ème} lignes par les ONG, tout en maintenant les résultats visés par les programmes 2017-2021, il faut plus de moyens financiers accordés par la coopération au développement au secteur de l'ECMS et aux programmes ONG. Dans le cadre du programme actuel, c'est à chaque ONG de voir la manière dont elle souhaite se positionner sur la 2^{ème} ligne et 3^{ème} lignes tenant compte de ce qu'elle a déjà prévu, de ses moyens et de sa stratégie. Cette réflexion est aussi à mener dans le cadre des futurs programmes 22-26.

Attirer davantage les enseignant-e-s aux formations des acteurs ECMS et créer une dynamique au sein de l'école est un vrai défi. Les acteurs de l'ECMS vont mutualiser leurs moyens et mettre sur pied en 2019 une formation commune sur l'ECMS destinée aux enseignant-e-s. Un dispositif complémentaire pourrait être réfléchi : développer une formation sur l'ECMS destinée à une école dans sa globalité multi-acteurs, formation mutli-acteurs d'une ou deux journées et adaptable selon les contextes.

Recommandation n° 3 :

Afin de développer une approche plus globale encore, établir des **contacts individualisés avec les directions** afin de les conscientiser sur l'importance de l'ECMS, les sensibiliser à la différence entre les actions de développement et les activités caritatives, accroître leur connaissance du monde de la coopération, etc. afin que les directions soient davantage impliquées et concernées dans les activités d'ECMS. Si souvent les acteurs d'ECMS approchent les établissements au travers d'une relation forte avec quelques enseignant-e-s, nous recommandons de rechercher à conscientiser et à concerner plus directement les directions des écoles afin de faciliter une implantation large et durable du travail d'ECMS.

Management response :

Cette recommandation est intéressante mais difficile à réaliser. Certaines ONG ont déjà expérimenté les demandes de RDV individualisés ou l'envoi de courriers spécifiquement adressés aux directions expliquant le projet pédagogique de l'ONG. Ceci ne rencontre pas beaucoup de succès. C'est un véritable défi que de réussir à conscientiser et concerner les directions des établissements scolaires sur le monde de la coopération et l'ECMS, pour faciliter ensuite le reste du travail d'ECMS. Certaines directions sont des leviers mais d'autres pas. Pour beaucoup de directions, ce sont les enseignant-e-s les premiers acteurs à ce sujet.

Le contact individualisé avec les directions s'impose dans le cadre de projets structurels à l'établissement ou dans le cadre de la contribution d'un acteur extérieur à la réalisation de son plan de pilotage mais moins dans le cadre d'interventions de plus courte durée où les acteurs de l'ECMS privilégient plutôt la relation directe avec les enseignant-e-s. Dans le cas d'une réflexion structurelle sur l'ECMS au sein de l'établissement, il importe que les acteurs extérieurs connaissent bien le contexte de l'école et puisse démontrer à la direction en quoi l'ECMS est utile.

Une direction réfléchit d'abord à ce qui lui est « nécessaire » et est sensible à ce qui touche à l'image de l'école (discours plus institutionnels). Les ONG peuvent soigner leur communication en montrant à la direction comment l'école peut tirer des bénéfices de l'ECMS (vendre la plus-value de l'ECMS). Ceci sera aussi à réfléchir en lien avec la contribution éventuelle des acteurs ECMS dans la réalisation des plans de pilotage.

Recommandation n° 4 :

Afin d'améliorer les effets des pratiques d'intervention d'ECMS en milieu scolaire, il est recommandé aux acteurs-riche-s de **multiplier les synergies afin d'exploiter leurs complémentarités lorsqu'ils/elles travaillent dans un même établissement**. Il est recommandé de favoriser le travail en complémentarité, les offres croisées, complémentaires et additionnelles entre ONG ; entre ONG et ALC ; entre ONG, ALC et d'autres acteurs bénéficiant de financement de la DGD sur d'autres lignes budgétaires d'ED ou d'autres acteurs pertinents.

Management response :

Un acteur ECMS, quand il entre en contact avec une école peut demander la liste des partenaires avec qui elle collabore pour voir s'il serait opportun de développer une synergie ou une complémentarité. Cela fait partie de sa connaissance du contexte de l'établissement. Par ailleurs, il peut renseigner d'autres acteurs ECMS à l'école selon les demandes thématiques de l'école.

Il est plus opportun de réfléchir aux synergies et complémentarités quand on se situe au niveau de la formations des enseignant-e-s (formations communes sur l'ECMS ; outils sectoriels ; etc.). Voir recommandation R2.

L'évaluation ne constate aucun enseignant-e se plaignant de redites ou de manque de complémentarité entre les acteurs, c'est un fait positif à souligner.

L'opportunité d'être en synergie est à évaluer au cas par cas. Il ne faut pas sous-estimer ce que représente les synergies et complémentarités en termes de temps et coûts de coordination, notamment pour garantir la cohérence et l'articulation logique entre les contenus et les démarches (les gains d'efficacité et d'efficience ne sont pas toujours prouvés). Les synergies sont un moyen au service d'un objectif clair, pas une fin en soi. Certains dispositifs communs mis en place sont une vraie plus-value (ex. projet d'école sur une année à trois ONG), d'autres moins. Un échange sur ces projets offrant une plus-value pourrait être organisé.

Quand plusieurs acteurs interviennent en 1^{ère} ligne dans une même école, c'est rarement vis-à-vis de la même classe, le même niveau scolaire, la même année (les élèves touchés sont différents). Ou, si c'est le cas, c'est à la demande de l'enseignant-e qui souhaite mobiliser des acteurs portant des angles d'approche et messages complémentaires ou lors de journée de la citoyenneté.

Recommandation n° 5 :

Pour améliorer l'évaluabilité des interventions d'ECMS : il est recommandé d'élaborer un **canevas cohérent et permanent d'archivage** des récoltes des données des interventions d'ECMS (années, types activités, niveau, réseau, adresse, tel) et de systématiser des prises d'avis en fin d'interventions selon un format défini une fois pour toute afin de permettre un réel travail de comparaison et de capitalisation des expériences.

Management response :

Chaque acteur peut vérifier la cohérence de son canevas d'archivage mais deux risques sont identifiés : le risque de le « sous-formater » et le risque qu'il soit figé une fois pour toutes, ce qui n'est pas nécessairement le plus opportun. En effet, chaque acteur a une théorie de changement et un cadre logique qui peut varier d'une année ou d'un programme à l'autre. Le canevas d'archivage et les prises d'avis évoluent en fonction de nombreux facteurs et l'exercice du suivi-évaluation doit servir avant tout et surtout l'apprentissage sur son travail.

Dans le cadre du renforcement des dispositifs de suivi-évaluation, les fédérations faciliteront des partages entre leurs membres sur leurs canevas d'archivage.

A l'adresse d'ACODEV et d'ALC

Recommandation n° 1 :

Pour renforcer l'impact de l'ECMS en milieu scolaire il est recommandé de :

- a. valoriser les résultats de cette évaluation auprès de la FWB, notamment en mettant en évidence l'effet positif de l'ECMS sur l'acquisition des compétences du référentiel du secteur ECMS et du niveau de concordance de ces compétences avec les objectifs d'enseignement de la FWB ;
- b. redoubler les efforts pour mieux faire connaître l'ECMS auprès des acteurs du monde scolaire, notamment les directions (facteur déclencheur) par la diffusion, la rediffusion et la présentation des offres d'ECMS élaborées par le secteur ; par le développement de contacts encore plus étroits et réguliers sur le sujet avec le monde scolaire institutionnel (réseaux, associations parents, etc.) ;
- c. redoubler les efforts pour systématiser la présentation de l'offre d'ECMS au milieu scolaire (toucher les enseignant-e-s de façon systématisée par des catalogues coordonnés, des présentations conjointes dans des salons de l'enseignement, dans les instituts de formation des enseignants, etc.).

Management response

- a) Les résultats de l'étude d'impact ont été déjà partagés et diffusés au sein des ONG et d'ALC ainsi qu'aux membres du comité transversal. Les résultats ont déjà été relayés par certaines ONG. Il est prévu par ailleurs de réaliser un produit infographique pour diffuser de manière plus visuelle les résultats de l'évaluation auprès de la FWB. Ce produit sera aussi diffusé vis-à-vis des enseignant-e-s et d'autres acteurs du monde scolaire et de la coopération au développement (début 2019). Une valorisation des résultats de l'étude sera par ailleurs faite dans le cahier des revendications des fédérations qui sera rédigé en vue des élections législatives de 2019.
- b) Les acteurs ECMS continueront à s'investir dans le travail d'ancrage de l'ECMS en milieu scolaire. Toucher les directions est un vrai défi (voir recommandation 3 aux acteurs de l'ECMS). ACODEV et ALC entameront des démarches vis-à-vis des directions réunies par arrondissement pour présenter l'ECMS.
Nous faisons par ailleurs le pari que travailler à sensibiliser les conseillers pédagogiques des réseaux d'enseignement ainsi que le Service de l'Inspection et futurs DCO à l'ECMS (cf. séance d'information sur l'ECMS à partir de janvier 2019 dans le cadre du plan d'action du comité transversal) aura une retombée sur la prise en compte de l'ECMS dans les écoles de la FWB. Ceci sera aussi à réfléchir en lien avec la contribution éventuelle des acteurs ECMS dans la réalisation des plans de pilotage.
Le contact avec les réseaux d'enseignement se fait via l'implication dans le comité transversal. Nous demanderons également via le comité transversal si les réseaux d'enseignement disposent des listings des associations de parents et les meilleures modalités de contacts avec celles-ci.
- c) Différents catalogues et sites existent déjà pour valoriser l'offre d'ECMS en milieu scolaire (répertoire d'outils ALC ; « La Solidarité en classe » ; « Comment aborder l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire avec vos étudiant-e-s ? Activités et ressources pour les départements pédagogiques des Hautes Ecoles 2017/2019 » ; AGIR SOLIDAIRE ; etc.). Dans le cadre du plan d'action du comité transversal, il est prévu d'identifier les freins à l'accès aux informations et ressources ECMS et faire une stratégie concertée ACODEV-ALC-WBE d'accès facile à l'information pour les enseignant-e-s, à partir de janvier 2019.

Recommandation n° 2 :

Pour développer l'intervention d'ECMS dans le **niveau primaire**, il est recommandé que la Fédération développe, en collaboration avec le programme ALC, une réflexion avec les acteur-ric-e-s sur les forces et faiblesses actuelles des interventions d'ECMS dans les écoles primaires, sur l'identification des spécificités dans la manière d'aborder ce niveau d'enseignement, sur l'utilité de soutenir une démarche particulière à ce niveau, sur la pertinence de travailler sur des outils communs.

Au niveau de l'enseignement primaire, l'ECMS est, en principe, surtout inscrit dans le cours de philosophie et citoyenneté dont la plage horaire est particulièrement étroite dans l'enseignement officiel. L'étude a constaté que l'approche de l'ECMS est plus harmonieuse quand cette intervention est en concordance avec la philosophie générale de l'école. Il est donc recommandé que la réflexion à mener prenne en compte cette nécessité impérative de mieux intégrer le cours de philosophie et citoyenneté dans une approche, un projet général de l'école.

Management response : accord partiel

- WIKI CM a identifié quelles compétences ECMS pouvaient être travaillées avec un public primaire (le référentiel des compétences ECMS a été partagé aux acteurs de l'ECMS). Il y a une réelle plus-value à travailler l'ECMS au niveau maternelle et primaire. L'éducation aux valeurs s'apprend notamment dès le plus jeune âge. Les acteurs ECMS qui font du travail en primaire constatent les nombreux effets de l'ECMS sur les enfants. Il existe aussi une offre ECMS qui vise à renforcer les instituteur-trice-s dans le cadre de leur formation initiale.
- Chaque acteur fait des choix stratégiques et décide dans quel niveau scolaire il contribue au mieux. Certaines ONG font le choix de ne pas aller en direct avec le public primaire car elles estiment que leur thématique n'est pas adaptée avec des enfants en âge du primaire (étant donné leur stade de développement).
- ALC et/ou ALC prévoient en 2019 :
 - o une journée d'échange avec des enseignant-e-s sur la manière dont l'ECMS est pris en compte dans des cours d'EPC au niveau primaire et secondaire;
 - o un atelier d'échanges entre acteurs ECMS sur la manière d'approcher le primaire (avec prise en compte des éléments/leçons relevés dans l'étude d'impact qui concernent le primaire);
 - o une table ronde sur l'éducation aux valeurs/savoir-être et labo WIKI CM.

Recommandation n° 3 :

Pour renforcer encore les effets de l'ECMS en général, il est recommandé à la Fédération de stimuler les opportunités pour les acteur-ric-e-s de l'ECMS (ONG, ALC, autres) de **travailler ensemble ou en complémentarité** : par des moments d'échanges d'expériences, par la création d'une bourse des demandes d'ECMS de la part du monde scolaire à partager entre les acteur-ric-e-s, par des moments de réflexion sur les opportunités de

collaborations, etc.

Management response :

- Les groupes de travail au sein des structures fédératives d'ONG sont des espaces pour que les acteurs apprennent à se connaître et où peuvent être identifiées des opportunités de collaborations (GPS ECMS monde scolaire, LED, CSC Nord, notamment). Des moments d'échanges d'expériences et des leçons apprises sont régulièrement mis en place au sein des structures fédératives et avec ALC (WIKI CM). Ceci sera poursuivi à l'avenir.
- La création d'une « bourse des demandes d'ECMS de la part du monde scolaire » n'est pas claire et il est dès lors difficile de se positionner dessus.

Recommandation n° 4 :

Pour améliorer l'évaluabilité des interventions d'ECMS, il est recommandé :

- a. de stimuler l'adoption d'un **canevas commun d'archivage** des données sur les interventions d'ECMS (années, types activités, niveau, réseau, adresse, tel) afin de permettre un réel travail de comparaison et de capitalisation des expériences ;
- b. de vérifier les **contraintes de la protection de la vie privée – RGPD** pour permettre les échanges d'information entre acteurs à ce niveau ;
- c. de promouvoir le **traitement en commun de données sur le contenu des interventions d'ECMS** à capitaliser, à promouvoir : favoriser les modalités d'archivage communes ou partagées, les modalités de partage souple des expériences ou des leçons à tirer.

Management response :

- a) Un canevas commun d'archivage n'est pas une chose simple à réaliser, chaque acteur ayant sa propre logique de classement et indicateurs à suivre. Les acteurs reconnaissent la difficulté pour une consultance externe de s'adapter aux différents formats d'archivage des acteurs. C'est d'autant plus un défi quand on réalise une évaluation commune à 22 acteurs. Si un canevas commun d'archivage peut être utile pour un évaluateur externe, c'est moins le cas quand on se place du point de vue d'un acteur ECMS.
- b) On peut vérifier les contraintes liées au GDPR mais aller plus loin représente un gros chantier, sans savoir à quoi cela va servir et pour combien de temps (ceci implique d'analyser ce que les acteurs ECMS font en monde scolaire, quelles types de données elles collectent, ce qu'elles vont faire avec ces données, vérifier ou demander les autorisations pour elles d'utiliser ces données ou comment mettre cela en conformité avec le GDPR).
- c) Traitement commun des données en vue de faire de la capitalisation : ce sera à définir en fonction des thèmes sur lesquels les acteurs ECMS souhaitent faire des échanges d'expériences. De tels moments existent déjà et continueront à être stimulés dans les groupes de travail et ateliers des structures fédératives, WIKI CM, etc.
Des modalités de partage peuvent être prévues sur des données générales (nombre d'écoles, de classes, etc.).

Recommandation n° 5 :

Afin de contribuer à la détermination d'une méthodologie approfondie en matière d'évaluation d'impact, il est recommandé de mener une réflexion conjointe avec les bailleurs sur la nécessité **d'adapter la définition d'impact, les modalités de reporting et les méthodologies d'évaluation de l'ECMS** pour qu'elles soient adaptées à une évaluation au service de l'apprentissage (contributif/attributif).

Management response :

- La question d'ordre méthodologique et les moyens budgétaires limités sont de réels freins qui questionnent l'intérêt de réaliser des évaluations d'impact au sein du secteur. Les fédérations suivent la trajectoire d'apprentissage "évaluation d'impact" où deux actions "Nord" (action de plaidoyer "Climate justice" pilotée par 11.11.11. et action "Youth engagement" Solidagro-Kyo-M3M) vont être évaluées sur base d'une méthodologie rigoureuse (baseline - mid term - final). Ces évaluations montrent déjà dans la phase initiale qu'il n'est pas facile de travailler avec les méthodes classiques et rigoureuses pour l'évaluation de l'impact dans le Nord. De plus, de telles évaluations d'impact nécessitent des budgets importants. Il s'agit d'examiner le fondement des évaluations d'impact en cours pour déterminer s'il est souhaitable, réalisable et évaluable d'organiser des analyses d'impact sectorielles. Les fédérations tireront les leçons apprises en fin de ce parcours d'apprentissage et formuleront des propositions sur le type d'évaluations sectorielles pouvant être utiles au sein du travail Nord. Ceci se fera en dialogue avec la DGD.

A l'adresse de la DGD

Recommandation n° 1 :

Afin de contribuer à la détermination d'une méthodologie approfondie en matière d'évaluation d'impact, il est recommandé de mener, en profitant des études d'impact pilotes récemment lancées pour deux projets d'ECMS, une réflexion conjointe avec les fédérations et acteur-riche-s sur la nécessité d'adapter la définition d'impact, les modalités de reporting et les méthodologies d'évaluation de l'ECMS pour qu'elles soient adaptées à une évaluation au service de l'apprentissage (contributif/attributionnel).

Management response

Les études pilotes d'impact actuellement en cours ont justement pour objectif d'avancer dans la réflexion pour déterminer une méthodologie spécifique aux évaluations d'impact. Deux actions nord ont été choisies afin de connaître les spécificités des interventions ECM dans cet exercice. Cet exercice est suivi par les ONG concernées, par les fédérations et les couples, par le service de l'évaluatrice spéciale, par le service résultats et par la direction de la coopération non gouvernementale afin de consolider les apprentissages. La DGD n'a pas l'intention d'entreprendre d'autres actions dans ce sens.

Concernant la définition d'"impact" (tout comme celle de "résultat"), elle est reprise dans l'arrêté royal de la coopération non gouvernementale :

8° "Impact" : effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une intervention de coopération au développement, directement ou non, intentionnellement ou non;

9° "résultat de développement" : outcome ou impact d'une intervention de coopération au développement.

Il n'est pas clair que l'évaluateur ait connaissance de cette définition et si oui, il ne pointe pas clairement ce qui doit être adapté.

Les modalités de rapportage, notamment via les scores de performance et surtout les leçons apprises à replacer dans le cadre des dialogues stratégiques ont été développées de façon à servir l'apprentissage. Quant aux évaluations, la réglementation détermine explicitement des évaluations intermédiaires dont l'objectif principal est l'apprentissage et dont les modalités sont donc laissées très ouvertes. Les évaluations finales sont quant à elles moins flexibles et sont centrées sur la redevabilité. La recommandation devrait être affinée en fonction de ce contexte réglementaire. Telles que formulée, elle ne permet pas à la DGD d'identifier d'autres pistes d'amélioration.

Recommandation n° 2 :

Afin de contribuer à une meilleure évaluabilité des interventions d'ECMS, il est recommandé de profiter de l'opportunité des évaluations d'impact actuellement en cours de deux projets ECMS pour mener, en parallèle, un suivi-évaluation approfondi d'un groupe restreint d'acteur-riche-s d'ECMS sur une longue durée (3-5 ans) couvrant leurs différents moments d'intervention afin de prendre en considération la spécificité de l'ECMS dans la mise en place de ces processus d'évaluation et d'en vérifier l'évaluabilité.

Management response

Les études pilotes d'impact actuellement en cours concernent deux interventions d'ECM et impliquent un grand nombre d'acteurs pour assurer un apprentissage collectif en la matière. La DGD ne comprend pas l'intérêt de la recommandation de mener un autre exercice parallèle à celui-là.

Il est également à souligner que l'attention de la DGD au niveau des programmes est beaucoup plus portée sur les résultats que sur l'impact. L'impact est essentiellement suivi au niveau des CSC. La priorité pour la DGD est donc de continuer la réflexion sur la mesure des résultats conjointement avec le secteur, en particulier pour le plaidoyer et les interventions en première ligne. A ce titre, une meilleure utilisation des théories du changement pour assurer le suivi et l'évaluation est une des pistes à explorer.

Recommandation n° 3 :

Afin de préserver la qualité et l'impact de l'ECMS sur les compétences des élèves de l'enseignement obligatoire de la FWB, il est recommandé d'assurer un financement stable, durable et en croissance progressive des activités d'ECMS des ONG et d'ALC, compte tenu de la satisfaction des réalisations accomplies et des demandes exprimées par le monde scolaire et démontrées au travers de cette étude.

Management response

La DGD précise que les grands arbitrages budgétaires sont une compétence exclusive du ministre et pas de l'administration.

Résumé des actions :

Adressées aux acteurs de l'ECMS

- R.1. dialogue avec les réseaux d'enseignement pour clarifier la contribution d'acteurs ECMS à la réalisation des plans de pilotage (Comité transversal, 2019) ;
- R.2 . co-crédation d'une formation commune sur l'ECMS destinée aux enseignant-e-s (2019);
- R.2- réflexion sur une formation multi-acteurs sur l'ECMS destinée à une école dans sa globalité.

Adressées à la fédération et à ALC

- R.1 - élaboration d'un produit infographique sur les résultats de l'évaluation d'impact ECMS monde scolaire (ACODEV, fin 2018-début 2019)
- R.1 - valorisation des résultats de l'étude dans le cahier des revendications des ONG en vue des élections législatives de 2019.
- R.1 - démarches pour présenter l'ECMS aux directions réunies par arrondissement (ACODEV-ALC) (période à définir de manière concertée)
- R.1 - séance d'information sur l'ECMS aux conseillers pédagogiques et service de l'inspection (ONG-ALC, à partir de janvier 2019, en fonction du plan d'action du comité transversal)
- R.1 - stratégie concertée entre ACODEV-ALC-WBE d'accès facile à l'information et aux ressources ECMS par les enseignant-e-s (>janvier 2019, en fonction du plan d'action du comité transversal)
- R.1 - solliciter le comité transversal à s'interroger sur l'implication des réformes scolaires en matière d'ECMS (recommandations adressées au CT ; contribution des acteurs extérieurs aux plans pilotage, etc.).
- R.2 -journée d'échange sur la manière dont l'ECMS est pris en compte dans des cours d'EPC au niveau primaire et secondaire (janvier 2019)
- R.2 -organiseront d'un atelier d'échanges entre acteurs ECMS sur la manière d'approcher le primaire (ACODEV-ALC, 2019).
- R.2 - table ronde sur l'éducation aux valeurs/savoir-être et labo (WIKI CM, 2019)
- R.4 - analyse des contraintes liées à la GDPR (ACODEV)
- R.5.- suivi de la trajectoire d'évaluation d'impact (ACODEV-ngo-federatie, jusque 2021)

Adressées à la DGD

- R.1 et R.2 - suivi de la trajectoire d'évaluation d'impact (jusque 2021)